

**CUCQ-TREPIED-STELLA****GROGNE Les pêcheurs à pied du bord de mer font le point**

C'est décidé ! Lors du Comité de Gestion du Parc Marin le 30 octobre 2014, 11 h, à Merlimont, à l'appel de leur président Fabrice Gosselin, les 'Pêcheurs à Pied de la Côte d'Opale' ont décidé de manifester " C'est Tout le monde y va de sa décision sans concertation " ! " On compte sur vous pour faire bouger la réglementation " ajoute le président qui menait le débat avec Dominique Viard, président de la **FNPPSF** (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France) et une pétition tourne déjà pour appuyer les revendications. Il faut dire que les présents à cette réunion tenue dans la salle de la Pinede à Etaples sur Mer étaient plutôt 'remontés', remontes contre les politiques " qu'on ne voit qu'avant les élections' (seul le maire de Camiers, Gaston Callewaert était présent) et remontes contre des décisions pour eux incompréhensibles. De leur point de vue en plus du problème des phoques dont les décideurs " dément l'importance de la prédation ", s'ajoute les effets des arrêtés préfectoraux des 17 et 24 juillet 2014, sur l'exercice de la pêche à pied et des loisirs qui, entre autres décisions très restrictives, restreint le prélèvement, par personnes, à 5 kg de crevettes (en respectant la taille minimale de 3

cm), de coques et de moules et 5 gisements seraient interdits. Bien sûr pour la pêche de loisir, ce n'est pas catastrophique mais dans nos régions, pour certains, cette pêche constitue un appoint de revenus vital ! De toute évidence les relations avec les instances dirigeantes avec le 'Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale' qui a été créé le 11 décembre 2012 ne sont vraiment pas bonnes, les décisions étant, selon les présents, prises sans tenir compte des usagers voire même sans les consulter. Premier de la façade maritime Manche - mer du Nord, située face au Royaume-Uni, c'est le cinquième parc naturel marin français et de par sa localisation, il est un carrefour biologique et économique majeur, les activités humaines et environnement marin y sont historiquement et culturellement liées. " Aujourd'hui la pêche de loisir en mer est en danger et risque d'être reléguée à l'état de musée, nous allons militer pour conserver des acquis qui existent depuis 1565 (ordonnance des moulins de février) et surtout nous ne laisserons plus piéger par ce leurre de la politique politicienne française ou la pêche et les pêcheurs en précarité ont tout à perdre " ! L'association recommande même à ses adhérents " Pour le programme 'Life', nous

demandons à tous de ne pas répondre aux questions qui seront posées par le Parc Naturel car la confiance entre le Parc et vos représentants n'existe plus, nous ne pouvons admettre et accepter leur position restrictive " " Nous attendons de l'originalité politique, de la diversification et de la pluralité, les pêcheurs et la population maritime, attendent un renouveau de la politique qu'ils appellent de leurs vœux depuis des décennies " ! Visiblement l'exaspération grandit ! Alain Cadec, nouveau président de la commission pêche à Bruxelles a invité une délégation pour des réunions de travail sur ces sujets, fin octobre début novembre, et Pierre Dachicourt, Olivier Leprêtre, Patrick François, représenteront le Comité des Pêches, Dominique Viard, la FNPPSF, Marcel Nuttens la FFPM (Fédération Française des Pêcheurs en Mer) et Fabrice Gosselin les pêcheurs à pied. Affaire à suivre ! Didier Messiaen